



Langue ANGLAIS

Étudier l'anglais c'est se préparer pour l'avenir Rappelons qu'à la fin du collège (cycle4), les élèves doivent avoir acquis :

- ✓ En LVA, au moins le niveau A2 dans les cinq activités langagières, les activités proposées permettant même d'atteindre le niveau B1 dans plusieurs d'entre elles,
- ✓ En LVB, le niveau A2 dans au moins 2 activités langagières.

Seconde Générale : un atout pour les élèves

Le lycée permet aux élèves de poursuivre cette progression :

En seconde :

- ✓ En **LVA**, les élèves de seconde confortent leur niveau B1 pour atteindre le niveau B2 à la fin de la terminale.
- ✓ En **LVB**, les élèves consolident et complètent leur niveau A2 pour atteindre le niveau B1 à la fin de la terminale

L'étude de la grammaire est l'un des outils permettant de complexifier et de perfectionner le maniement de la langue et d'enrichir la réflexion. C'est en progressant dans la compréhension des mécanismes de la langue, que l'élève devient de plus en plus autonome. La maîtrise de l'orthographe, et de façon plus générale de l'écriture consiste en la capacité à copier, orthographier et utiliser la ponctuation et la mise en page.

L'élève développe l'étendue et la précision de son lexique.

La variété des documents utilisés offre une grande richesse lexicale qui nourrit l'expression différenciée et nuancée de l'élève. L'élève est familiarisé à toutes les composantes phonologiques qui caractérisent la langue étudiée.

Cycle terminal pour le Lycée Général et Technologique

★ L'enseignement en Anglais s'organise selon 8 axes :

- ★ Identités et échanges
- ★ Espace privé et espace public
- ★ Art et pouvoir
- ★ Citoyenneté et mondes virtuels
- ★ Fictions et réalités
- ★ Innovations scientifiques et responsabilité
- ★ Diversité et inclusion
- ★ Territoire et mémoire

✓ **L'enseignement technologique** en langue vivante (**ETLV**) repose sur le programme de langue vivante et sur celui de la spécialité qui lui sert d'appui. Il est pris en charge conjointement par 2 enseignants, un enseignant de langue vivante et un enseignant de la spécialité de science et technologie concernée. La langue vivante est une LVA. Le niveau de maîtrise visé est le B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé, selon la classification du cadre commun de référence pour les langues. (extrait du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse) www.education.gouv.fr

